

PAT de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole

PAT d'Angers Loire Métropole

Date de la dernière actualisation : 31/03/2025



› PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2

› Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Pays de la Loire

Maine-et-Loire

Le projet alimentaire territorial s'organise autour d'une grande finalité sur laquelle convergent les membres du comité de pilotage. Le PAT doit permettre de développer et promouvoir une alimentation saine et locale par tous et pour tous !

Les grandes finalités du PAT définies par le comité de pilotage sont :

- **Étendre les objectifs des États Généraux de l'Alimentation pour la restauration collective à l'assiette des habitants d'Angers Loire Métropole : au moins 50 % d'alimentation durable, dont 20% de produits Biologiques en 2030 (produits bio, locaux, frais, saison, alimentation moins carnée mais viande de meilleure qualité ...)** ;
- **Au moins doubler l'autonomie alimentaire d'ici 2030 (Aujourd'hui 6,5% selon l'étude Utopies)** ;
- **Au moins doubler le nombre d'exploitations agricoles sous signe de qualité environnementale (Agriculture Biologique, Haute valeur Environnementale, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) soit 40% d'ici 2030 contre 20% estimé aujourd'hui.**

Pour le PAT d'ALM, les partenaires se sont accordés sur des définitions de terme qui sont cités dans les objectifs proposés, à savoir :

• Les **produits sains** sont entendus principalement au sens de la santé et de l'environnement : produits biologiques, produits issus d'exploitation certifiée à Haute Valeur Environnementale, produits de saison, frais & peu transformés.

• Les **produits locaux** sont entendus principalement dans une vision départementale, à savoir issus du territoire d'ALM ou d'un rayon de 100 km. Dans la perception des acteurs, la notion du local est souvent variable : le local correspond à la communauté urbaine pour les habitants, l'échelle départementale pour la plupart des acteurs publics et l'échelle régionale dans la perception de certains acteurs économiques. Des indicateurs spécifiques pourraient être retenus à ces trois échelles selon les actions envisagées.

Chiffres clés du territoire



Contexte

306 617 habitants

29 communes

452,74 habitants/km²

677,24km² de communes

1 116,93 ha artificialisés

3,36 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

9,39% de chômage

20 850€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

37 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,55 associations par 10 km²

0,12 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

31 864,05 hectares de SAU

47,05% de SAU

dont 16,91% de SAU en bio

dont 1,84% de légumineuses

dont 34,09% de prairies permanentes



Structures agricoles

473 exploitations

134 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques > 5 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau

6 979 570,64m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 4,19% depuis 5 ans

104,04 de haie/ha de SAU



Distribution

329 enseignes de distribution

dont 61 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

3 871 emplois dans la transformation

+11,36% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

204 restaurants collectifs sur le territoire
dont 141 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Angers Loire Métropole (Intercommunalité)
- › Chambre d'Agriculture de Région des Pays de la Loire (Chambre d'agriculture)

Nom de l'instance de décision

Comité Stratégique

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › ADEME
- › DRAAF
- › Région des Pays de la Loire

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Institut Agro
- › Université d'Angers
- › Ecole Supérieure des Agricultures d'Angers
- › Vegepolys Valley

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture de Région des Pays de la Loire
- › SAFER Pays de la Loire
- › GABB Anjou
- › CIAP Pays de la Loire
- › Vivre au Pays
- › Terre de Liens
- › Accueil Paysan
- › Solidarité Paysan

- › CIVAM
- › Fleuron d'Anjou
- › Jardin de Cocagne Angevin
- › Bio Loire Océan
- › Interbev

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › C'est Bio l'Anjou

Acteurs de la restauration collective

- › Angers Loire Restauration
- › C'est Bio l'Anjou
- › Mouvement des Cuisines Nourricières

Acteurs de la restauration commerciale

- › Ecotable

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Biocoop - La CABA
- › Système U - Coopérative U
- › Marché d'Intérêt National

Représentants des consommateurs

- › Interprofession Bio des Pays de la Loire
- › Bio consomm'acteurs

Acteurs de la santé

- › Contrat Local Santé
- › ARS

Acteurs du social

- › CCAS d'Angers et d'autres communes
- › Resto'Troc
- › Secours Populaire
- › Restos du Coeur
- › Banque Alimentaire
- › SOLAAL Pays de la Loire

Acteurs environnementaux

- › France Nature Environnement
- › Solidarifood

Autres

- › Destination Angers
- › Unis-Cité
- › Angers Loire Développement
- › Chambre de commerce et d'industrie
- › Chambre des métiers de l'artisanat
- › Produits en Anjou

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Autres

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Les objectifs stratégiques du projet

Orientation 1 : Préserver, développer et valoriser une agriculture durable et résiliente tournée vers le territoire ;


Orientation 2 : Renforcer les stratégies territoriales des industries agro-alimentaires ;

Orientation 3 : Favoriser l'accès aux produits locaux et durables ;

Orientation 4 : Accompagner le changement des comportements alimentaires ;

Orientation 5 : Organiser une alimentation durable pour tous ;

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Alimen'Terre	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› DRAAF/Graine

› Terres en Ville, réseau CAB/GABB, réseau départemental des PAT 49

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› Plan de relance

Moyens humains

2 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Thomas Coutolleau

02 41 05 50 00

Thomas.COUTOLLEAU@angersloiremetropole.fr

Etudes stratégiques et planification urbaine

Chargé de mission PAT

83 rue du mail BP 80011

49020 Angers

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)